



Du côté de la fermeture du bâtiment, qui comprend les fenêtres avec les dispositifs de protection solaire, les portes de garages et les façades, on constate une progression des prix de 1.7% entre octobre 2024 et avril 2025. Les maîtres d'ouvrage doivent déboursier 2.1% de plus pour la menuiserie extérieure d'une construction résidentielle et 1.3% de plus pour les travaux de façade.

Les installations techniques, qui étaient particulièrement dynamiques lors des deux derniers semestres (+2.5% entre octobre 2023 et avril 2024 et +1.1% entre avril 2024 et octobre 2024) et ce dans un contexte tendu, continuent à progresser à un rythme soutenu (+1.5%). Cette dynamique est portée par tous les corps de métier, que ce soient les installations sanitaires (+1.9%), les installations de chauffage et de ventilation (+1.3%) ou encore les installations électriques (+1.6%). Cette évolution soutenue s'explique principalement par la hausse des prix des fournitures, répercutée sur les maîtres d'ouvrage.

Le rebond des prix se constate également au niveau du parachèvement, quoique dans une moindre mesure. Seuls la peinture (3.0%), les revêtements de sols (+1.9%) et les chapes et enduits (+1.6%) évoluent plus fortement que l'indice général (+1.3%). D'autres prestations du parachèvement, telles que le carrelage (+0.0%) ou encore la plâtrerie (+0.4%), ont tendance à stagner ou n'augmentent que légèrement. Hormis le gros-œuvre, le parachèvement d'une construction résidentielle a le moins évolué sur un an (+1.4%).

**TABLE 1 : TAUX DE VARIATION EN AVRIL 2025**

LES 18 CORPS DE MÉTIER DE L'INDICE ET LEUR AGRÉGATIONS	POIDS (%)	SEMESTRIEL	ANNUEL
		(AVRIL 2025 / OCTOBRE 2024)	(AVRIL 2025 / AVRIL 2024)
<b>1 - GROS-ŒUVRE</b>	<b>37.0</b>	<b>+0.8%</b>	<b>+0.6%</b>
1.1 - TERRASSEMENT	4.9	-0.1%	-0.6%
1.2 - GROS-ŒUVRE	32.1	+0.9%	+0.8%
<b>2 - TOITURE</b>	<b>6.6</b>	<b>+2.0%</b>	<b>+2.5%</b>
2.1 - CHARPENTE	1.8	+1.9%	+2.2%
2.2 - COUVERTURE	3.8	+2.3%	+2.9%
2.3 - ZINGUERIE	1.0	+0.9%	+1.2%
<b>3 - FERMETURE DU BÂTIMENT</b>	<b>16.2</b>	<b>+1.7%</b>	<b>+2.1%</b>
3.1 - MENUISERIE EXTÉRIEURE	8.5	+2.1%	+2.4%
3.2 - FAÇADE	7.7	+1.3%	+1.8%
<b>4 - INSTALLATIONS TECHNIQUES</b>	<b>18.4</b>	<b>+1.5%</b>	<b>+2.6%</b>
4.1 - INSTALLATIONS SANITAIRES	5.2	+1.9%	+2.4%
4.2 - INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET VENTILATION	7.1	+1.3%	+2.5%
4.3 - INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES	5.4	+1.6%	+3.0%
4.4 - ASCENSEUR	0.7	-0.1%	+1.3%
<b>5 - PARACHÈVEMENT</b>	<b>21.8</b>	<b>+1.2%</b>	<b>+1.4%</b>
5.1 - CARRELAGE	3.6	+0.0%	-0.3%
5.2 - MARBRERIE	0.7	+1.1%	+1.1%
5.3 - REVÊTEMENTS DE SOL	2.3	+1.9%	+3.1%
5.4 - MENUISERIE INTÉRIEURE ET SERRURERIE	6.1	+1.2%	+1.8%
5.5 - PLÂTRERIE	3.0	+0.4%	+0.7%
5.6 - PEINTURE	2.1	+3.0%	+3.2%
5.7 - CHAPES ET ENDUITS	4.0	+1.6%	+0.8%
<b>INDICE GÉNÉRAL</b>	<b>100.0</b>	<b>+1.3%</b>	<b>+1.5%</b>

Source : STATEC, enquête sur les prix de la construction

L'indice de synthèse général du mois d'avril 2025, exprimé en base 100 en 1970, se chiffre à 1164.15 points. Cet indice est utilisé pour l'indexation de la quasi-totalité des contrats d'assurance-incendie, ainsi que pour de nombreuses autres applications telles que l'actualisation de devis ou les contrats de vente en état futur d'achèvement.

L'indice des prix de la construction mesure les variations de prix (hors TVA) des prestations réalisées dans la construction résidentielle, hors coût du terrain. Il prend en compte l'évolution des prix des matériaux et de la main-d'œuvre, mais aussi les changements de productivité et de marges des entrepreneurs. Des indices et des taux de variation sont calculés semestriellement pour la construction dans son ensemble, mais également pour différents corps de métier et groupes de prestations.

Cet indice est publié deux fois par an, en janvier pour les données d'octobre de l'année précédente et en juillet pour les données d'avril. Il est disponible sur le portail des statistiques dans la rubrique « Indicateurs à court terme, série A2 ».

Les résultats de l'indice du mois d'octobre 2025 seront publiés le 14 janvier 2026, à l'issue de la réunion semestrielle de la Commission technique consultative de l'indice des prix de la construction.

### Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ +352 247-88455 | ✉ [press@statec.etat.lu](mailto:press@statec.etat.lu)  
[statistiques.lu](http://statistiques.lu)

Cette publication a été réalisée par Marc Ferring / Lucien May.

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La publication (Indicateurs à court terme – A2) peut être téléchargée gratuitement à l'adresse <https://gd.lu/cSLN7k>

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! Inscrivez-vous à notre newsletter

